

Credit Suisse: Taking the credit

PETER THAL LARSEN

breakingviews.com

Finally, an investment bank that isn't completely deaf to public opinion. Given the huge sums banks are expected to shower on employees in the coming weeks, Credit Suisse's decision to slice 5 percent off its global bonus pool may seem little more than a token gesture. But Credit Suisse has been shrewd with the way it rewards bankers in the past, and may have got it right again.

Credit Suisse is probably set to pay bigger bonuses than it did last year even with the cut. In the first nine months of 2009, it set aside 23 percent more for compensation and benefits than in 2008. Nobody will know exactly how tough the bank has been until it releases full-year results in February. In the meantime, however, it gets full credit for transparency - and for acting more virtuously - than other banks. Goldman Sachs, for example, has mysteriously delayed its bonus payments.

These advantages may not count for much for the bank's 400 managing directors who work in London's financial district. Their bonuses will be 30 percent lower than they would otherwise have been as they bear the brunt of Britain's windfall tax. But by loading the cost onto senior bankers, Credit Suisse can protect employees further down the pecking order. Given the bank's crisis success, the top brass may have calculated they are still better off in the long term.

Just over a year ago, Credit Suisse doled out toxic assets as bonuses. This one-time laughter has turned lucrative - at least so far. Cutting 2009 payouts will not deliver the same reward. But Credit Suisse may yet see some benefit from rightly reading the public mood. At the very least, it should pressure rivals to follow suit. ■

Context News.

Credit Suisse is cutting its global bonus pool for 2009 by 5 percent to reflect the UK's bonus tax. Its 400 UK-based managing directors will receive bonuses that are 30 percent lower than they would otherwise have been.

The move comes as the world's largest investment banks prepare to pay big bonuses after earning healthy profits in 2009. Despite the UK government's windfall tax on bonuses, most banks have indicated they plan to spread the cost of the tax across their global workforce rather than penalising UK employees.

Credit Suisse declined to specify the size of its bonus pool. In the nine months to Sept. 30, the bank set aside 12.5 billion Swiss francs (\$12.11 billion) for compensation and benefits, an increase of 23 percent on the previous year.

The bank said: «Credit Suisse aims to align its compensation policies with the interests of our stakeholders, including regulators, shareholders and employees. In this environment, we felt that reducing bonuses was the responsible and appropriate action to take.» (Read also on page 3.)

Je quitte la Poste avec effet immédiat

Texte intégral de la déclaration personnelle que le président du conseil d'administration a adressé hier aux médias.

CLAUDE R. BÉGLÉ

«J'ai informé aujourd'hui le Conseil fédéral de ma décision de démissionner avec effet immédiat de ma fonction de président du conseil d'administration de la Poste Suisse. La discussion sur ma manière de diriger la Poste, souvent menée de manière polémique, et les attaques non pertinentes contre ma personne, associées à des diffamations publiques, m'incitent à prendre cette mesure.

Dans ce contexte, je mets les intérêts de l'entreprise de service public qu'est la Poste et ceux de son propriétaire, la Confédération, ainsi que ceux de tous ses collaborateurs et collaboratrices, au-dessus des miens propres. Mon plus grand désir a toujours été de servir la Poste Suisse du mieux de mes capacités et en toute bonne foi. J'ai pris ma fonction au printemps 2009 en ayant reçu le mandat du Conseil fédé-

ral de faire entrer la Poste Suisse dans une nouvelle ère d'ouverture du marché et de libéralisation, d'en moderniser les structures et de conduire l'entreprise publique vers un avenir prospère basé sur une rentabilité assurée de manière durable. Dès le début, j'ai dû lutter contre la résistance acharnée d'un important groupe de personnes opposées au changement et défendant des intérêts particuliers. Je me suis employé à le faire avec la force d'innovation et l'énergie créatrice qui me sont propres ainsi qu'avec mon ouverture sur le monde.

La raison d'être de la Poste est d'assurer un service universel de haute qualité sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, le fort recul des volumes dans le domaine des lettres et dans celui des activités traditionnelles représente le principal défi. D'ici peu, la masse critique ne sera plus atteinte, ce qui met en cause la garantie d'un service public de premier ordre. Je suis convaincu que la densité des offices de poste ne doit pas être réduite outre mesure par la fermeture de petits bureaux. Et pour préserver le plus grand nombre possible d'emplois, la Poste doit assumer sa responsa-

bilité sociale. Il en résulte que, dans l'environnement actuel, les marges de réduction des coûts sont extrêmement restreintes.

La seule possibilité d'améliorer durablement la situation consiste à développer de manière ciblée des sources de croissance rentable. A cet égard, il est primordial de poursuivre l'extension des services financiers au sein de PostFinance. Par ailleurs, il convient de développer l'unité Swiss Post Solutions, autrement dit l'offre de solutions d'information et à valeur ajoutée, physiques et électroniques, tout au long de la chaîne de création de valeur. Il s'agit d'une expansion progressive vers des domaines d'activité à barrières d'entrée peu élevées, permettant d'apprécier facilement les risques. La Poste Suisse doit trouver un équilibre entre les activités traditionnelles assurant le service universel et de nouveaux secteurs d'activité à forte croissance en Suisse et à l'étranger.

Par ma démission, une mesure qui constitue pour moi une décision drastique extrêmement difficile à prendre, je m'attache à protéger la fière entreprise de la Poste et ses valeurs ainsi qu'à permettre une discussion objective sur sa

stratégie d'avenir. Mais je m'attache également à préserver mon intégrité personnelle de dirigeant d'entreprise engagé. Je suis conscient d'avoir commis des erreurs dans mon élan vers l'avenir et d'avoir été trop optimiste dans mon appréciation de la volonté de changement au sein de la Poste Suisse, marquée par une forte culture. Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu de manière active et constructive au cours de cette phase intense, notamment les collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux qui s'impliquent chaque jour avec beaucoup d'engagement au service de «leur» Poste. Je remercie en particulier M. le Conseiller fédéral Moritz

Leuenberger qui m'a toujours soutenu avec bienveillance et a constitué pour moi un important appui. J'adresse à la Poste Suisse tous mes vœux de réussite face aux grands défis qui l'attendent.» (Lire aussi en page 4.) ■

«PAR MA DÉMISSION, JE M'ATTACHE À PROTÉGER LA FIÈRE ENTREPRISE DE LA POSTE ET SES VALEURS. AINSI QU'À PERMETTRE UNE DISCUSSION OBJECTIVE SUR SA STRATÉGIE D'AVENIR.»

L'esbroufe de l'opération fiscale française

Il n'y a qu'un pas de 700 millions d'euros à une perte nette fiscale.

La perte de crédit diplomatique et d'image au plan international? Elle reste à chiffrer.

CYRIL DEMARIA*

Qu'a gagné la France dans son opération de chasse aux sorcières fiscales? D'après le Ministre du Budget Eric Woerth, la procédure initiée en avril 2009 auprès de 3500 personnes aurait permis à l'Etat français d'obtenir 700 millions d'euros en taxes et pénalités (sur une assiette de six milliards d'euros), soit en moyenne de 200 000 euros par personne. En prenant en compte le coût de la mise en place de la cellule de recouvrement et les traitements des fonctionnaires, le bénéfice financier de l'opération pourrait n'être qu'imaginaire.

En effet, la Cour des comptes françaises avait indiqué en 2007 dans le rapport «Gestion et contrôle des finances publiques» que: «le montant des droits redressés au titre du contrôle fiscal s'établit chaque année à 12 milliards d'euros pour des montants effectivement encaissés de 4,5 milliards d'euros. «Cela signifie que les montants probablement perçus par la cellule de recouvrement seront de l'ordre de 260 millions d'euros au cours des deux années à venir. A titre de comparaison, la dotation de la Présidence de la République Française en 2010 est établie à 112,5 millions d'euros.

La France, notamment après l'acquisition des informations volées chez HSBC à Genève, a donc risqué son crédit diplomatique pour un gain limité - voire nul. Non seulement il n'y a pas eu de rapatriement massif de capitaux évadés, mais la menace des sanctions a eu tendance à augmenter les requêtes d'ouvertures de compte à Genève d'après le constat d'un banquier privé. L'effet dissuasif est loin de s'avérer efficace, et n'est en tout cas pas en faveur de la France. L'objectif du gouvernement fran-

çais semble donc avant tout de politique intérieure. Les relations diplomatiques franco-helvétiques sont instrumentalisées par la France pour diverter l'attention des déficits publics galopants et bien au-delà des objectifs fixés par l'Union économique et monétaire. Les boucs-émissaires sont, dans une optique de colbertisme économique, étrangers et loin des intérêts du pouvoir en place.

Pourtant, la France pourrait se donner les moyens de rembourser une partie de sa dette en ciblant cette fois les évadés fiscaux légaux: les douze entreprises bénéficiant du régime du bénéfice mondial consolidé (article 209 quinquies du CGI français). Selon cette disposition, les sociétés françaises spécifiquement et explicitement agréées par le Ministre de l'économie et des finances peuvent agréer l'ensemble de leurs résultats pour définir leur assiette imposable en France.

Les sociétés françaises concernées par le bénéfice mondial consolidé sont loin d'être en péril: Total, Areva, Saint Gobain, Thomson, NRJ, Sodhexo, Renault, Aventis et Lafarge. Total seul a réalisé un bénéfice de 10,9 milliards en 2008. Ses contributions pourraient de fait être bien plus significatives que celles des quelques individus poursuivis à grand frais. Selon Exane, les économies d'impôts du seul Vivendi en 2010 au titre du bénéfice mondial consolidé sont de 806 millions d'euros, soit bien plus que les 700 millions clamés pour les évadés fiscaux et avec une certitude de prélèvement bien supérieure.

www.360journal.com
www.pefinance.com

LA FRANCE, NOTAMMENT APRÈS L'ACQUISITION DES INFORMATIONS VOLÉES CHEZ HSBC À GENÈVE, A DONC RISQUÉ SON CRÉDIT DIPLOMATIQUE POUR UN GAIN LIMITÉ. VOIRE NUL.

Secret bancaire: le grand retour de l'Etat de droit

La Suisse doit chercher une nouvelle manière de défendre ses intérêts sur le plan international.

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a tranché: la décision de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) de transmettre les données bancaires de clients de l'UBS aux autorités américaines viole le droit suisse. Nous voilà rassurés, après le tollé suscité le 18 février 2009. Nous faisons partie de ceux qui s'étaient interrogés et inquiétés d'une telle décision, dans un pays reconnu jusqu'alors pour son respect des lois. La page serait-elle donc tournée? Ce n'est pas si simple.

Outre l'incertitude d'un recours au Tribunal fédéral contre l'arrêt du TAF - notre instance suprême confirmera-t-elle la décision du TAF? -, les réactions oscillent entre réjouissances et agacements. Même les intéressés s'expriment par médias interposés. Le président de la FINMA a ainsi affirmé ne pas être inquiet pour le jugement du TAF. Ces déclarations ont bien sûr irrité le président du Tribunal. Quant aux partis - le parti socialiste et l'UDC en tête -, ils fourmillent de propositions chocs: appels à la démission, exigence de la constitution d'une commission d'enquête parlementaire ou refus des nouvelles conventions de double imposition (CDI).

Ces échauffourées reflètent bien les enjeux de cette affaire et la pression sur les différents acteurs. Les enjeux sont en effet de taille pour notre pays et sa place financière qui doit reconquérir la confiance des clients suisses et étrangers et montrer qu'elle reste compétitive. Ils sont aussi internationaux. Cette décision judiciaire - et les éventuelles responsabilités de la FINMA ou du Conseil fédéral - ne doit

en effet pas cacher l'essentiel. Au départ, ce sont bien les Etats-Unis qui n'ont pas respecté les règles et qui ont contraint notre pays à transmettre ces données. Les pressions internationales restent énormes et d'autres pays pourraient s'inspirer du précédent américain. L'affaire HSBC qui oppose notre pays à la France ne laisse en tout cas rien augurer de bon.

Il faut maintenant tirer rapidement les conséquences de cette affaire et faire en sorte que cela ne se reproduise pas. La Suisse doit chercher une nouvelle manière de défendre ses intérêts sur le plan international. Car l'année 2010 s'annonce mouvementée pour le Conseil fédéral. Sur le plan européen, le dossier de la fiscalité de l'épargne et de la fiscalité cantonale des entreprises reviendront sur le devant de la scène. Il lui faudra aussi gérer les relations avec nos proches voisins, la France, l'Italie et l'Allemagne. Il s'agira enfin de consolider les nouvelles CDI. Dans ce contexte, l'annonce de la création d'un secrétariat d'Etat chargé des questions financières et fiscales internationales au Département des finances et la nomination à ce poste d'un diplomate reconnu pour être un négociateur hors pair est réjouissante; notre gouvernement a compris qu'il fallait se montrer plus offensif et se donner les moyens pour résister aux pressions extérieures. C'est déjà un pas dans la bonne direction.

SANDRINE HANHARDT
REDONDO
Centre patronal



«CE SONT BIEN LES ETATS-UNIS QUI N'ONT PAS RESPECTÉ LES RÈGLES AU DÉPART.»